syndicat
interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

Service des impôts 2025

Déclarations d'impôts

De février à juin, vous pouvez faire remplir votre déclaration d'impôts par le SIT. Ce service à tarifs préférentiels est réservé aux membres du SIT et à leur famille à charge. Les participations financières demandées sont identiques à 2024 (*voir page suivante*).

Permanence téléphonique le mardi de 9h à 10h30 au 022 818 03 **20**.

ATTENTION : *Le service des impôts se termine le 26 juin 2025.*

Remise des documents :

- par e-mail (scannés au format pdf) à **impots@sit-syndicat.ch**
- par courrier à SIT - Service des impôts - CP 3135 - 1211 Genève 3
- déposés à la réception du SIT (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h)
- sur rendez-vous pour les demandes particulières

ATTENTION : *Les documents envoyés ou déposés au SIT doivent impérativement être des* ***copies****, aucun original ne sera renvoyé.*

Impôts à la source

Une permanence pour la vérification des impôts à la source a lieu au SIT tous les jeudis de 14h à 17h, du 30 janvier au 27 mars 2025.

Attention, des permanences peuvent être annulées. Vérifiez avant de venir sur notre site internet www.sit-syndicat.ch/horaires sous la rubrique « les horaires de nos permanences » ou au 022 818 03 00.

Service des impôts - Réservé aux membres du SIT
Participation demandée (tarifs)

Déclaration d'impôts - Getax

Fr. 50.- si un seul revenu ou si le conjoint est aussi syndiqué
Fr. 60.- si le revenu du conjoint non syndiqué ne dépasse pas Fr. 15 000.-/an
Fr. 80.- si le revenu du conjoint non syndiqué dépasse Fr. 15 000.-/an
Fr. 10.- supplément pour déclaration personne à charge non syndiquée sans revenu
Fr. 20.- supplément pour déclaration personne à charge non syndiquée avec un revenu inférieur à 15 000.-/an
Fr. 100.- membre de la famille à charge, non membre du SIT - revenu supérieur à 15 000.-/an
Fr. 20.- demande de rectification d'acomptes pour un revenu ou si le conjoint est aussi syndiqué
Fr. 30.- demande de rectification d'acomptes pour plusieurs revenus si conjoint non syndiqué
Fr. 30.- lettre de contestation, si la faute n'est pas imputable au SIT
Fr. 10.- pour un arrangement de paiement

Permanence et rendez-vous / impôts à la source

Fr. 10. - pour la demande de rectification du taux d'imposition en permanence
Fr. 20.- pour la demande de rectification du taux d'imposition en rendez-vous
Fr. 10.- pour un arrangement de paiement
Fr. 30.- pour une lettre de contestation, si la faute n'est pas imputable au SIT

Une simulation de déclaration d'impôts sera facturée au tarif d'une déclaration effective.

Le service des impôts du SIT est réservé à ses membres et à leur famille à charge. Ce service est offert à un tarif préférentiel, mais n'est pas gratuit.

Déclaration d'impôt :

Liste des documents à remettre pour le remplissage de votre déclaration d'impôt :

- ☐ **La première page de l'envoi de l'administration fiscale** (contenant le n° de contribuable et le n° de déclaration)
- ☐ Les **certificats de salaire de l'année passée ou les 12 fiches de salaire** (également ceux du conjoint et enfants, si étudient possèdent un travail et sont à charge) pour chaque employeur
- ☐ Attestation du salaire **vacances** versé par une caisse de compensation et non comprises dans le certificat de salaire remis par l'employeur
- ☐ Attestations **des gains accessoires** (nettoyage du soir, etc.)
- ☐ Attestations des **indemnités journalières** de la caisse chômage, maladie ou accidents (si pas compris dans les certificats de salaire)
- ☐ Gains du loto, **loteries diverses**
- ☐ Attestations des **rentes** (AVS, AI, CNA, LPP, etc.)
- ☐ Relevés de **banques** pour l'année passée (avoirs au 31.12) : comptes d'épargne, obligations, actions, etc., les intérêts reçus l'année passée
- ☐ Attestations des **cotisations syndicales et des dons** de l'année passée
- ☐ Attestations des **prestations en capital** reçues l'année passée (fin des rapports de service, SUVA, LPP, etc.)
- ☐ **Attestations (et non pas les contrats)** des intérêts des **dettes** payées l'année passée
- ☐ **Primes** pour **l'assurance** maladie accident, vie et subsides reçus, pour toute la famille
- ☐ Décomptes de l'assurance maladie pour les **frais médicaux** et factures non remboursés par l'assurance (dentiste, oculiste, etc.), ainsi que les quittances de pharmacie
- ☐ Attestations **d'études** pour enfants majeurs (jusqu'à 25 ans)
- ☐ Attestation **d'allocations logement** reçues l'année passée
- ☐ **Dates de naissance** de tous les membres de la famille
- ☐ **Date de mariage** (s'il a eu lieu **l'année passée**)
- ☐ Justificatifs de la **pension alimentaire** et des **subsides d'entretien** éventuellement payés ou touchés. Si **diabète ou cœliaque** : attestation médicale
- ☐ **Frais professionnels calculés**

Impôt à la source :

Liste des documents pour vérifier et effectuer la rectification de l'impôt à la source, vous devez apporter :

- ☐ **L'envoi de l'administration fiscale « demande de rectification de l'impôt à la source »** reçu par la poste en début d'année
- ☐ **Attestations quittance des salaires de tous les employeurs de l'année passée** (également celles du conjoint et des enfants, si étudiant ayant un travail et sont à charge)
- ☐ Attestation du salaire **vacances** versées par une caisse de compensation et non comprises dans l'attestation quittance remise par l'employeur
- ☐ Attestations **des gains accessoires** (nettoyage du soir, etc.)
- ☐ Attestations des **indemnités journalières** de la caisse chômage, maladie ou accidents (si pas comprises dans les attestations de quittance)
- ☐ Montant reçu **d'allocations familiales**
- ☐ Gains du loto, **loteries diverses**
- ☐ Attestations des **rentes** (AVS, AI, CNA, LPP, etc.)
- ☐ Attestations des **prestations en capital** reçues l'année passée (fin des rapports de service, SUVA, LPP, etc.)
- ☐ Attestation **d'allocations logement** reçus l'année passée
- ☐ Attestation des **subsides d'assurance maladie**
- ☐ Justificatifs de **primes de 3e pilier A**
- ☐ Attestations **d'études** pour enfants majeurs (jusqu'à 25 ans)
- ☐ Justificatifs des **frais de garde** des enfants
- ☐ **Dates de naissance** de toute la famille
- ☐ **Date de mariage** de divorce ou de veuvage
- ☐ Justificatifs de la **pension alimentaire** et des **subsides d'entretien** éventuellement payés ou touchés